

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association des Maires de France et l'ONG ACTED s'associent pour organiser des convois de dons en Ukraine

Depuis le début du conflit, l'Association des Maires de France et Présidents d'intercommunalité (AMF) se mobilise aux côtés des communes en solidarité avec les victimes du conflit.

ACTED est l'une des principales ONG internationales présente en Ukraine depuis 7 ans, et est pleinement engagée sur le terrain avec ses équipes et partenaires.

Dans le cadre de leur partenariat, ACTED et l'AMF se mobilisent ensemble pour amplifier la réponse humanitaire en acheminant et en distribuant des biens de première nécessité dans les zones touchées et dans les zones accueillant des personnes déplacées.

La situation des Ukrainiens se dégrade chaque jour davantage. Ne relâchons pas nos efforts !

David Lisnard : « *Comme nous l'avons fait avec la Protection Civile, l'AMF est déterminée à poursuivre son action de soutien aux communes mobilisées, avec l'ONG ACTED. Ce drame humanitaire, sur notre continent, nous impose d'amplifier notre mouvement de solidarité. Le savoir-faire opérationnel d'ACTED lié à la mobilisation des maires de France, va nous permettre de faire face avec efficacité à cette réalité* ».

Pour assurer cette opération de solidarité, l'AMF invite l'ensemble des communes et intercommunalités de France qui le peuvent à contribuer :

1. En collectant des dons en nature selon la liste des besoins de première nécessité se trouvant [sur le portail dédié à l'urgence en Ukraine \(https://help-ukraine.acted.org/fr/donate-in-kind\)](https://help-ukraine.acted.org/fr/donate-in-kind). Il appartient aux collectivités qui s'engagent de procéder à la mise en palette des dons et d'organiser le transport en concertation avec ACTED jusqu'à l'une de leurs plateformes.

Les biens collectés seront ensuite acheminés par ACTED vers l'Ukraine où ses équipes, en lien avec les habitants, organisent les distributions aux victimes du conflit. Contact : ACTED via urgence-ukraine@acted.org ou au +33 (0)1 42 65 33 33.

2. En faisant un don directement et en toute sécurité sur la [plateforme de dons en ligne \(https://acted.iraiser.eu/ukraine/~mon-don\)](https://acted.iraiser.eu/ukraine/~mon-don) d'ACTED, ou par chèque à l'ordre d'ACTED – Urgence Ukraine à envoyer au 33 rue Godot de Mauroy, 75009 Paris ou en contactant dons@acted.org.

Vos dons nous permettront d'agir vite : l'AMF et ACTED sont fiers d'unir leurs efforts au soutien des victimes du conflit en Ukraine.

**

Retrouvez tous les détails sur [notre portail dédié à l'urgence en Ukraine](https://help-ukraine.acted.org/fr/) :
<https://help-ukraine.acted.org/fr/>

- Téléchargez [ici](#) la liste des besoins en donations – celle-ci, constituée pour correspondre aux besoins urgents et spécifiques identifiés par les municipalités ukrainiennes, doit être suivie scrupuleusement, ainsi que les consignes de conditionnement et de stockage.
- Téléchargez [ici](#) le kit de communication.